

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4489**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable d'actions marchandes

Nouvel intitulé : Manager de la stratégie et de la politique commerciale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Etudes supérieures appliquées aux affaires (ESA3)

Président ESA3, Président ESA3

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable d'actions marchandes participe à l'ensemble des actions marketing et commerciales menées par l'entreprise : de l'étude de motivation à la conception et à la commercialisation d'une offre de service ou d'un produit. L'activité professionnelle du responsable d'actions marchandes se concentre autour des trois principales activités suivantes :

- Analyser un marché
- Participer à l'élaboration d'un produit ou d'un service
- Mettre en œuvre la politique de commercialisation d'un produit ou d'un service.

Le Responsable d'actions marchandes est capable de : - Mesurer la demande et gérer l'information marketing

- Surveiller l'environnement et analyser la concurrence
- Analyser la consommation et le comportement d'achat
- Segmenter un marché, choisir des cibles
- Différencier, positionner une offre, fixer un prix
- Participer à l'élaboration de nouveaux produits
- Gérer des produits et des marques
- Choisir des circuits de distribution, les développer et les animer
- Gérer le merchandising et la promotion des ventes
- Suivre un portefeuille de clients, de prospects, un marché ou un secteur géographique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le responsable d'actions marchandes évolue dans des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité : banques, assurance, immobilier, audit et conseil, services divers aux entreprises, distribution généraliste et spécialisée, commerce de gros, industries (notamment agroalimentaire, hygiène et beauté, textile et habillement, meubles et équipements, automobile).

Les emplois accessibles regroupent des activités commerciales et marketing. Les principales fonctions accessibles sont : - Responsable commercial

- Responsable marketing
- Chef de Produit
- Responsable du développement
- Ingénieur d'affaires
- Responsable/Chef de secteur, de marché, de zone
- Commercial « comptes-clés »

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1707 : Stratégie commerciale

D1406 : Management en force de vente

M1705 : Marketing

M1701 : Administration des ventes

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se base sur l'évaluation des compétences décrites ci-dessus : 1 - Les tests : (en centre de formation) : validation des savoirs formalisés

2 - Les études de cas et simulations : situations réelles vécues par des entreprises ; Validation des savoirs d'action. Ils sont souvent traités en groupe et donne toujours lieu à une synthèse écrite complétée parfois par une soutenance orale.

3 - Les stages et missions en entreprise (80 semaines sur 48 mois de formation)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- 20 % de membres de la direction - 15 % de membres pédagogiques - 65 % de personnalités extérieures et représentants du monde professionnel
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	1/3 académiques 2/3 professionnels (membres extérieurs) dont 2/5 employeurs et 3/5 salariés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 décembre 1995 publié au Journal Officiel du 14 janvier 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé de 'Certificat de fin d'études supérieures appliquées aux affaires'

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1990 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

35 bénéficiaires du titre par an

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

ESA3 24, rue Hamelin

75 016 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Certificat de fin d'études supérieures appliquées aux affaires (Fiche incomplète)

Certification suivante : Manager de la stratégie et de la politique commerciale